

**REPUBLIQUE
FRANÇAISE**

**DEPARTEMENT
DU
GARD**

Nombre de membres	
Afférents au Conseil Municipal	En exercice
19	19
Présents	Qui ont pris part au vote
17	19

**Date de la
convocation
02/04/2021**

**OBJET
DE LA
DÉLIBÉRATION**

**CONTRAT
TERRITORIAL
AMÉNAGEMENT
DE LA RD 18 –
TRANCHE 1**

**CONVENTION DE
FINANCEMENT ET
DE TRANSFERT
DE GESTION**

REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU 8 AVRIL 2021

**DELIBERATION N° 19
DU
CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-CHAPTES**

L'an deux mille vingt-et-un et le huit avril, à 18 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, exceptionnellement dans le foyer communal (crise sanitaire), sous la présidence de Monsieur MAZAUDIER Jean-Claude, Maire.

PRESENTS : Tous les membres en exercice, sauf :

- C. REWUCKI (procuration à J.-C. MAZAUDIER)
- M. FILIPIAK (procuration à J.-M. SARTEL)

Karine PERROTIN a été nommée secrétaire

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que la Commune a obtenu la somme de 200 000 € du Département du Gard, dans le cadre du Contrat Territorial 2021, pour les travaux d'aménagement de la RD 18.

Une convention doit être passée avec le Département, pour entériner cette décision.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

- Approuve la convention de financement et de transfert de gestion avec le Département pour les travaux d'Aménagement de la RD 18
- Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer ladite convention et tout document se rapportant à cette affaire.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

030-213002413-20210408-DELIB19-080421-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/04/2021

Affichage : 09/04/2021

Le Maire, Jean-Claude MAZAUDIER



Le Maire,
Jean-Claude MAZAUDIER